

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 30/04/2026
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS – N°35/2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Houdanais légalement convoqué, s'est réuni à Richebourg, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TÉTART.

Date de la convocation : 23/04/2026

Date de publication : 23/04/2026

Nbre de conseillers en exercice : 60

Ouverture de la séance :

Nbre de présents : 46

45 Titulaires, 1 Suppléant

Nbre de pouvoirs : 7

Nbre de votants : 53

Etaient présents :

MMES GILET-SOYEUX, LE ROUX, LE FOLL, LION, SIWICK, NOTHEAUX, CHESNOY, SAUL, LEBRUN, BOLAND, CHASSONERY-ZACCOMER, PELARD, LE CADRE TOUZEAU, COURTY, LE GUILLOUS, LEMAIRE, THIEBAULT, MM.RAIMONDO, NEDELLEC, MAILLIER, ALLORGE, LENNE, LHOSTE, YVART, GILARD, CADOT, BERTRAND, DUVAL, TÉTART, LEHMULLER, BOUCAUT, NOYON, MOIRET, LECOY, DEVIENNE, DAMBRINE, MAROT, BOVAËRE, MYOTTE, LEFEBVRE, PERREL, TIERS, RIVIERE, LEVACHER, ROBIN, POËTTE

Etaient absents ayant donné pouvoir :

MME KUEHN, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. MYOTTE, MME GODARD, déléguée titulaire a donné pouvoir à MME LE ROUX, MME DEBRAS, déléguée titulaire a donné pouvoir à MME CHASSONERY-ZACCOMER, MME DE PONFILLY déléguée titulaire a donné pouvoir à MME COURTY, MME CORDIEZ, déléguée titulaire a donné pouvoir à M. LEVACHER

M. FÉRÉDIE, délégué titulaire a donné pouvoir à M. TÉTART, M.LEMAIRE, délégué titulaire a donné pouvoir à M. RIVIERE

Secrétaire de séance :

M. Jean-Marc RAIMONDO

OBJET : DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT SCOLAIRE MANTES MAULE SEPTEUIL (SMTS)

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-11 et L.5214-21 ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral 2012333-0004 du 28 novembre 2012 actant du transfert de la compétence « mise en place et gestion des lignes de transport spécialisées des établissements scolaires du second degré (lignes spécifiques et transports scolaires) et déplacements vers les équipements sportifs et culturels communautaires », à compter du 1er septembre 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2022-02-24-00002 en date du 24 février 2022, portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Houdanais ;

Vu les statuts du SMTS ;

Considérant que la CCPH est substituée aux communes de Bazainville, Boinvilliers, Civry la Forêt, Courgent, Maulette, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Osmoy, Prunay le Temple, Richebourg, Rosay, Saint Martin des Champs, Septeuil, Tacoignières, Villette au sein du SMTS ;

Considérant qu'il convient que la CC Pays Houdanais désigne 32 délégués titulaires et 32 suppléants (2 délégués + 2 suppléants par commune substituée) ;

Considérant les candidatures ;

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20260430-DEL35-2026-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Après avoir procédé au vote à main levée, décidé à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Désigne les représentants suivants au SMTS avec 53 voix :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM
DUBOIS	Gaëlle	CHAMPALOU	Christine
LUCAS	Pascale	FERRANTI	Pierre
DUCREUX	Myriam	SCHMIDT	Lysiane
SOULAIRE	Antoine	RODRIGUES DE ARAUJO	Rachid
MURET	Denis	VINCENT	Justine
ANDRIOT	Cyrielle	HAMON	David
PRADEL	Magali	GOUTALAND	Marianne
MARVIN	Céline	LHOSTE	Dominique
CAVRERA	Olivier	WOLLENBURGER	Priscilla
VAN DAMME	Bertrand	CLEMENT	Eveline
CAMBIANICA - DRIOUT	Emilie	COËZ	Aurélie
VANDENBULCKE	Dorine	MALONGO	Patrice
MURET	Céline	MORIN	Denis
DEVIENCE	Baptiste	DE BARBEYRAC	Lina
LEBORGNE	Séverine	HOURSON	Krystell
KAMAGATE	Aladji	BEDARD	Quentin
BOISSIERE	Isabelle	BODEZ	Cyrielle
RIPAUD	Christophe	BOVAERE	Hugues
LE DUCA	Valérie	BONNIN	Jean François
TOUQUERANT	Isabelle	FERRE	Isabelle
BRUNET	Chrystel	PEAN DE PONFILLY	Marie-Noëlle
EBERENA	René	MAILLOT	Christelle
PFLIEGER	Vincent	PERREL	Christophe
MOUCHARD	GAELLE	N'GUESSAN	Jacqueline
TEGERO-LATOIR	Julien	LERENARD-DIJOUX	Carine
DUCHON	Marielle	GRELET	Audrey
CHAMPION	Stéphanie	PELLERIN	Liliane
RODRIGUES	Christine	LEMAIRE	Sophie
LECUIR	Christophe	PIERRE	Alain
GOMEZ	José	CORDIEZ	Christine
POËTTE	Jean-Marie	QUELIN	Edouard
BEREZINSKY	Jerzy	GODIN	Sylvain

**Le secrétaire de séance,
Jean-Marc RAIMONDO**



A Maulette, le 30 avril 2026

**Le Président,
Jean-Marie TÉTART**



Transmise au Représentant de l'État le :
Publiée le : - 5 MAI 2026

- 5 MAI 2026

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Cette juridiction peut également être saisie par voie postale ou par le biais de l'Accès aux services de l'État. Cette information est accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accès aux services de l'État
078-247800550-20260430-DEL35-2026-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026